

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **94 (1958)**

Heft 34

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

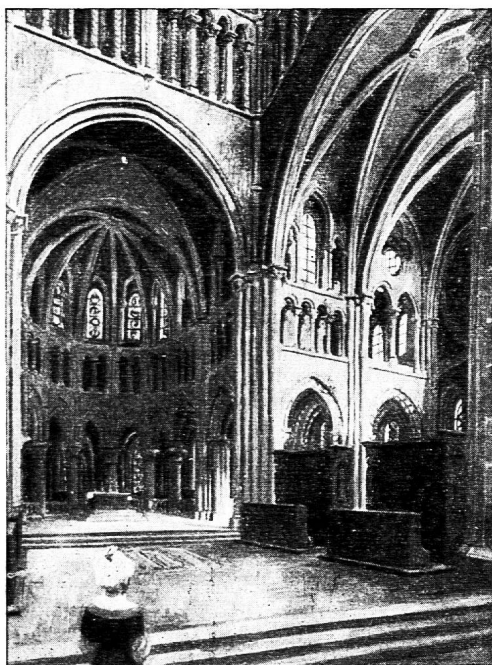
EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

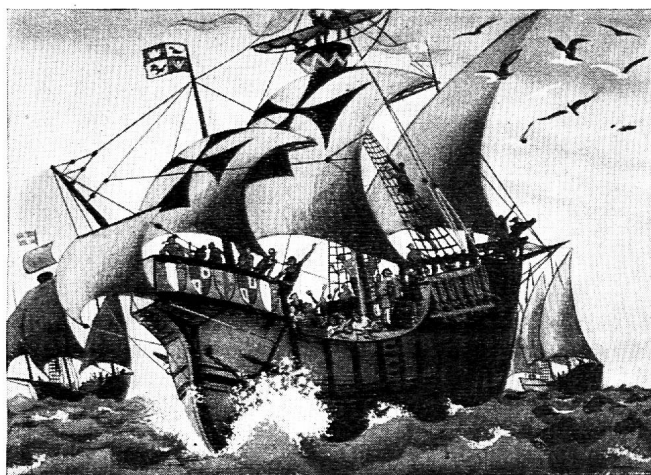
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

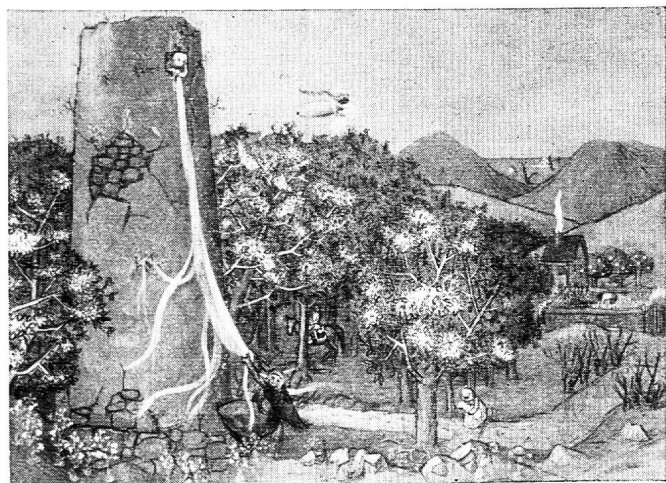
NOUVEAUX TABLEAUX SCOLAIRES PUBLIÉS EN 1958



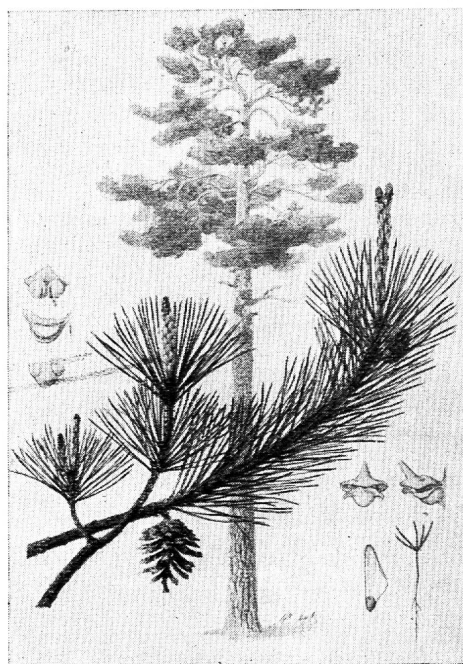
La cathédrale de Schaffhouse



Le bateau de Christophe Colomb



Le conte Rapunzel



Le pin sylvestre

Partie corporative

Société suisse des professeurs
de l'enseignement secondaire

Bâle - 27 et 28 septembre 1958

En l'absence de M. Maeder, malade, c'est M. Laurent Pauli, vice-président (Neuchâtel), qui a assumé la présidence de ces journées enrichissantes. A côté des opérations administratives, rapidement traitées, les diverses sections ont tenu samedi déjà leurs sessions particulières. Philologues, professeurs de langues anciennes et modernes, maîtres de science, de géographie, de mathématiques, etc., entendirent des communications et des conférences touchant aux différentes branches. Les professeurs de français, auxquels se joignirent les romanistes et les professeurs d'histoire, apprécièrent une étude de M. le professeur Jacques Freymond, de l'Institut universitaire des Hautes-Etudes internationales de Genève, « De la IIIe à la IVe République ». Conférence passionnante, bien faite pour captiver les auditeurs, à l'heure même où la France par son vote confiait son destin à la Ve République. Le distingué orateur remarque que les Constitutions nées des événements tragiques de 1870 et de 1940 ne pouvaient apporter à la France des conditions stables, en raison des profondes divisions entre les partis. En 1958, comme autrefois, un système politique s'effondre par la perte de l'autorité de l'Etat, au moment où à la crise intérieure s'ajoutent de graves difficultés extérieures. La France, conclut l'éminent professeur, est-elle enfermée dans un conservatisme qui l'empêche de faire face aux problèmes du XXe siècle ?

M. J. Du Pasquier, dans une communication intitulée « La leçon de lecture à l'école secondaire », présentait une quantité d'expériences et de suggestions, insistant sur la préparation par l'élève, la diction, l'élocution, qui ont tout à gagner au contact de textes d'une réelle valeur littéraire.

La journée de dimanche fut consacrée à deux brillantes conférences données à l'aula de l'Université. M. Pierre-Henri Simon, professeur à l'Université de Fribourg, apportait des vues neuves et une vaste érudition sur le sujet bien actuel « L'humanisme et les humanités ». Nous nous réservons de revenir sur cette étude généreuse qui estime que « toute discipline scientifique et littéraire, et non seulement le grec et le latin, fait partie des humanités dans la mesure où elle exerce et informe l'esprit, où elle élargit et creuse la conscience... Que tous reçoivent le dépôt de pensée humaine que leur intelligence est capable de soutenir. Tous ne sont pas assez purs pour nourrir une flamme, mais il n'en est pas qu'un rayon ne puisse toucher. Et quelles brumes sont si épaisses que le soleil n'y diffuse un peu de lumière ? »

M. le professeur Dr Werner Kaegi, de l'Université de Bâle, sous le titre « Humanismus der Gegenwart », confrontait les diverses conceptions de l'humanisme à différentes époques, constatant qu'après avoir reflété pendant vingt siècles la façon de penser des peuples qui touchent à la Méditerranée, il ne peut à notre époque ignorer les apports d'autres civilisations.

Entre ces deux conférences, un ensemble réputé interpréta quelques œuvres de Béla Bartok, tandis que le repas officiel recevait la visite d'une classe de jeunes filles dont les chœurs remarquablement exécutés furent très applaudis. Hommage est rendu à l'activité dévouée du président sortant de charge

M. Maeder (Aarau). Une séance ultérieure reconstituera le comité, dont le secrétaire actuel est M. F. Schaufelberger (Zurich) et le caissier M. Künzi (Bienne).

Journées éminemment toniques, au cours desquelles ceux sur qui repose la lourde responsabilité de collaborer à la préparation des élites dirigeantes ont affermi leur conviction, en un temps où la spécialisation tend à diviser et à isoler les hommes, que rien de ce qui accroît la conscience de la nature et de la dignité humaines ne doit être négligé. L'un des conférenciers ayant souligné la nécessité d'« heures de pure contemplation à l'aube de la vie », le délégué SPR a exprimé le vœu qu'on ne demande pas à l'école primaire un « drill » excessif et préjudiciable aux élèves en vue d'une sélection souvent prématurée.

A. P.

FIAI - CMOPE

Congrès internationaux de Rome

28 juillet - 7 août

II - CMOPE

Le congrès de la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante a fait suite immédiatement à celui de la FIAI.

L'atmosphère du deuxième congrès est fort différente de celle du premier. J'ai noté qu'à la FIAI, cette année, les délégations avaient été renouvelées dans une très large mesure, mais le nombre des délégués n'y est pas si grand qu'au bout de deux ou trois jours la connaissance ne soit faite, d'autant plus que chaque délégation est appelée à prendre la parole. A la Confédération mondiale siègent quelque trois cents délégués, représentant soixante nations, sans compter une foule d'observateurs ; on y rencontre des gens de toutes races, blancs, noirs, jaunes, et il est impossible de lier connaissance avec tout le monde, car on ne se rencontre guère en dehors des séances.

Ensuite, à la FIAI, l'anglais et le français sont à peu près à égalité. Sans doute, il peut arriver, le hasard aidant, que pendant toute une matinée les orateurs qui se succèdent parlent tous l'anglais, ou tous le français ; mais, en général, les deux langues alternent. A la Confédération, l'équilibre est complètement rompu au profit de l'anglais ; tous les représentants des « peuples neufs », aux langues vernaculaires, ne connaissent que l'anglais comme langue de liaison avec l'extérieur, quand ils ne sont pas obligés de l'employer pour entrer en relations avec leurs propres compatriotes (pensons aux centaines de langues parlées, par exemple, dans l'Inde). Mais, d'autre part, des

SOMMAIRE

Partie corporative : Société des professeurs de l'enseignement secondaire. — Congrès internationaux de Rome : II - CMOPE. — A l'organisation internationale du travail. — Vaud : Groupe pédagogique. — Simples questions. — Maîtresses enfantines lausannoises. — Université populaire de Lausanne. — Genève : L'UIG est-elle encore en vacances ? — UIG et Syndicat de l'Enseignement. — Nouvelles visites, nouveaux contacts. — Soirée d'Escalade. — Centre d'information. — Concours d'admission aux études pédagogiques. — Neuchâtel : Adhésion. — Université populaire. Cours de technique vocale pour la direction de maîtrises d'enfants. Assemblée féminine. — Jura bernois : A l'Ecole normale des instituteurs - Porrentruy. — Aux collègues des Franches-Montagnes et environs. — Divers : Appel. — Bibliographie. — Fiche.

pays de vieille culture, qui autrefois mettaient leur orgueil à parler le français, l'ont abandonné pour l'anglais. Il en résulte que les flots de gens parlant français se sentent un peu perdus au milieu de la marée anglo-saxonne.

Il va sans dire que, statutairement, les deux langues de travail sont le français et l'anglais, et que la traduction simultanée permet de suivre les débats ; techniquement, les installations de Rome étaient parfaitement au point, mais traducteurs et traductrices, quel que soit leur talent, ne rendent pas toujours les nuances ni les termes exacts des orateurs, et ce serait souvent fort important. Ce que je dis ici s'applique d'ailleurs à toute traduction simultanée, appliquée à un congrès relativement court, qui change chaque fois de traducteurs, et dont les problèmes sont très spéciaux, aussi bien dans leur fond que dans leur forme et leur vocabulaire.

Enfin, et c'est peut-être une impression toute personnelle, la masse des travaux qu'aborde le congrès de la Confédération mondiale est telle qu'il y a un peu de confusion et qu'il est difficile d'y voir clair ; ce caractère s'aggrave du fait que les documents du congrès, une épaisse liasse de papiers dactylographiés qui contient tous les rapports, soit de la Confédération même, soit des associations nationales, tous ces documents ne sont distribués qu'au début même du congrès ; il est pratiquement impossible alors de prendre une connaissance approfondie de ces documents pour pouvoir intervenir utilement dans les discussions générales.

Que voilà bien des considérations un peu pessimistes sur le congrès de Rome ! Je ne voudrais cependant pas laisser à nos lecteurs l'impression que ce fut un congrès manqué ; au contraire, tous les participants ont apporté aux séances beaucoup d'assiduité et de bonne volonté ; le travail était tout de même soigneusement préparé et notre collègue, Sir Ronald Gould, secrétaire général de la National Union of Teachers d'Angleterre, et président de la CMOPE, a dirigé les débats avec autorité, tempérée d'humour. Mais comme nous l'enseignaient autrefois les traités de logique, si la compréhension et l'extension sont antagonistes, on ne peut pas demander à des travaux et à des résolutions qui doivent tenir compte des différences nationales, des conditions de travail variables à l'extrême et des intérêts de tous les ordres d'enseignement, de présenter la même précision, la même rigueur dans le détail des revendications, le même caractère strict dans les conclusions qu'une étude limitée à un seul pays ou à une seule région et qui n'intéresse souvent qu'un seul ordre d'enseignement.

Le congrès de Rome présentait un ordre du jour très chargé, mais intelligemment établi en tenant compte des expériences faites aux congrès précédents, notamment celle de Francfort l'an dernier. A part les nombreux rapports des nombreuses commissions et comités spéciaux : commissions permanentes, comité consultatif africain, comité de liaison, comité pour la conférence afro-asiatique, etc., le principal objet des études de 1958 était **L'appui fourni à l'enseignement par le public**.

Chaque délégué avait reçu l'ensemble des rapports nationaux et le rapport de synthèse était confié à notre confrère Th. Richner, président du SLV et membre du bureau exécutif de la CMOPE. Ce rapport très complet énumère d'abord les buts et les besoins des différents enseignements : préscolaire, primaire, secondaire et professionnel, éducation des adultes,

puis il examine comment ces organisations sont financées. Dans la plupart des pays, l'Etat et les autorités locales se partagent les frais afférents à l'enseignement ; la part de l'Etat et des autorités locales est fort variable suivant leurs possibilités financières.

Quant aux contributions fournies par les parents et autres particuliers, elles se présentent sous forme de redevances scolaires (21 rapports sur 33 les mentionnent), mais, très généralement, les écoles du 1er degré sont gratuites et souvent les premières années du second degré.

On peut constater qu'au cours de ces dernières années un effort considérable a été accompli dans un grand nombre de pays, et que de très réels progrès ont été réalisés. Sans doute, ces progrès sont encore insuffisants, mais il faut souligner que, partout, les organisations du corps enseignant ont été les véritables artisans de ces perfectionnements ; non seulement elles présentent elles-mêmes des propositions, en s'adressant aux autorités, mais aussi elles alertent l'opinion publique soit par l'intermédiaire des parents, soit par la presse ou par l'organisation de semaines de l'école, au cours desquelles tous les problèmes qui concernent l'école sont débattus en public ; le résultat est d'intéresser la population tout entière à ces problèmes et de lui faire comprendre la nécessité de sacrifices financiers plus importants, afin de pouvoir adapter l'école aux conditions nouvelles que crée la vie moderne.

Le congrès se divise ensuite en 4 groupes d'études qui sont chargés d'examiner chacun un des aspects du problème général :

1. Aspect économique de l'appui à apporter à l'enseignement et à l'éducation ;
2. L'encouragement que peut apporter le public à l'œuvre éducative ;
3. L'appui des gouvernements ;
4. Les progrès récents qui ont été réalisés pour intensifier l'aide aussi bien de l'Etat que du public.

Ce qui caractérise les rapports présentés comme synthèse, ou comme résultat du travail des groupes, c'est qu'ils ne prétendent pas être exhaustifs, car les nombreux pays qui prennent part aux travaux ne sont pas tous au même point de l'évolution, et les conditions de chacun d'eux peuvent se modifier d'une année à l'autre. C'est pourquoi, certains aspects de ces rapports peuvent être repris, réexaminés plus tard et développés.

C'est ainsi que l'an dernier le congrès de Francfort avait étudié le problème de **la pénurie des enseignants**. Cette année, notre collègue Patterson (Canada) présentait un nouveau rapport sur ce thème, basé sur une enquête dont le questionnaire avait été adressé à toutes les associations.

On constate ainsi que la pénurie des enseignants est surtout considérable dans le domaine des sciences et des mathématiques, et c'est plutôt inquiétant si on pense aux exigences de l'enseignement moderne.

Dans les causes de la pénurie, la modicité des traitements vient en tête, devant l'augmentation du nombre des élèves, plus rapide que l'accroissement normal du nombre des enseignants ; dans les conditions désirables pour remédier à la pénurie, la revalorisation morale, c'est-à-dire l'accroissement du prestige du corps enseignant est cette fois mentionné avant même l'augmentation des traitements.

En dehors des réunions plénières, de celles des groupes d'études, travaillent de nombreuses commissions : enseignement rural, journalisme pédagogique, enseignement technique et professionnel, éducation des enfants inadaptés, etc., de sorte que tous les délégués trouvent de l'occupation et n'ont pas à se faire de soucis pour leurs loisirs qui sont réduits à leur plus simple expression.

Parmi les choses intéressantes qui ont été évoquées devant le congrès, on peut signaler l'accord conclu entre le bureau exécutif de la Confédération mondiale et celui de la FISE (Fédération internationale syndicale de l'enseignement, d'obédience communiste). L'entrevue entre les représentants des deux fédérations a eu lieu à Genève, au début de juillet, et un projet d'accord fut signé, qui prévoit des réunions régulières, au moins une fois par année, afin d'établir un échange d'informations et de documentation et une étude en commun de problèmes acceptés de part et d'autre.

Cette nouvelle liaison est évidemment destinée à supplanter le Comité d'entente dont la FIAI s'était retirée l'an dernier sur l'injonction de la CMOPE. Aura-t-elle autant de succès et d'efficacité ? L'avenir seul nous le dira.

Parmi les à-côtés agréables du congrès, notons une réception au château Saint-Ange, par le ministre italien de l'instruction publique, une réception au Capitole par le maire de Rome, et une excursion à Tivoli et aux châteaux romains, laquelle nous promena par un dimanche torride de la Villa d'Este à Castel Gandolfo.

Les délégués suisses aux deux congrès étaient Th. Richner (Zurich), H. Frei (Lucerne) et A. Scacchi (Tessin), tous du SLV, et Neuenschwander et Willemin, de la SPR.

G. W.

A l'organisation internationale du travail

Ceux de nos collègues qui ont une très bonne mémoire ou ceux qui s'intéressent particulièrement à ce genre de problèmes se souviendront peut-être qu'en 1954, une réunion de la *Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels* eut lieu à Genève du 10 au 22 mai. Cette réunion présentait une grande importance pour les éducateurs, car c'était la

première fois que les *Conditions de travail du corps enseignant* étaient évoquées devant l'Organisation internationale du Travail.

J'ai indiqué déjà dans le Bulletin d'alors quelques-uns des inconvénients de cette réunion : la commission en était à sa troisième session, et les éducateurs faisaient un peu figure de parents pauvres à côté des employés, fortement organisés et qui ne voyaient pas l'utilité de s'occuper de nos problèmes. Ensuite, le caractère tripartite des commissions : patrons, ouvriers, Etat est difficilement applicable au corps enseignant officiel, car, son employeur étant l'Etat, il se trouve avoir deux groupes en face de lui.

Une des revendications donc de la Conférence de 1954 avait été la convocation d'une commission entièrement consacrée aux problèmes du corps enseignant.

En 1954, quatrième session de la commission consultative des employés et travailleurs intellectuels. Les préoccupations relatives au corps enseignant étaient réduites à la portion congrue et dans les délégués ouvriers, pas un instituteur ni un professeur. Ce n'est qu'après un débat acharné que le groupe ouvrier put faire passer la résolution suivante :

« Le Conseil d'administration du BIT est invité à charger le Directeur général de poursuivre, d'étendre et d'approfondir ses enquêtes concernant les conditions d'emploi du personnel enseignant.

» Le Conseil d'administration est invité à considérer la possibilité de convoquer aussitôt que possible une réunion d'experts sur les problèmes du corps enseignant et à faire en sorte que la réunion se tienne avec la participation de représentants des organisations de la profession enseignante. »

Cette résolution, qui avait été acceptée à l'unanimité des trois groupes en 1954, fut violemment combattue en 1957 par le groupe patronal. Elle fut cependant acquiescée par le vote du groupe ouvrier unanime et du groupe gouvernemental.

La réunion réclamée est convoquée à Genève pour fin octobre. Le BIT vient de publier deux rapports excellents, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. Le représentant des instituteurs suisses au comité d'experts a été désigné ; c'est M. Rychner, secrétaire général de la Société des Instituteurs bernois.

Seuls les problèmes du corps enseignant officiel seront examinés. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la marche des travaux.

G. W.

VAUD

Groupe pédagogique

La mise au point du projet de cours facultatifs, projet accepté dans la précédente séance, a rempli presque tout le temps de la séance du 10 septembre écoulé. Ces cours, prévus pour l'automne 1959 probablement, porteront sur le français, préoccupation journalière de tout le corps enseignant. Ils s'étendraient sur trois ou quatre journées. La matinée débiterait par une conférence à l'intention de tous, conférence dont le sujet préparerait la journée. Les participants prendraient ensuite part au cours de leur choix, donné par un collègue. L'après-midi, sous la direction d'un collègue aussi, s'organiseraient des communautés de travail, œuvrant à des sujets moins directement « scolaires » : jeux dramatiques, choix de poèmes, marionnettes, marottes, confection d'un fichier de français, organisation d'une soirée scolaire, etc. Un récital terminerait l'après-midi.

Aussi le groupe a-t-il désigné des sous-commissions chargées d'étudier les différents points du projet et de présenter leurs rapports dans la prochaine séance, prévue pour mi-novembre.

Il est bien entendu que nos autorités cantonales (Département et inspecteurs) seront tenues au courant. Il ne fait aucun doute qu'elles comprendront et accepteront la forme et l'esprit qui présideront à ces cours.

Pour le groupe : P. B.

Simple questions

Le 24 avril 1958, un tout petit entrefilet très discret paraissait dans les nouvelles financières de la « Tribune de Lausanne ». Il donnait les résultats de la caisse de pension de l'Etat de Vaud pour 1956.

Il ressort de ce bref résumé que les retraites ont coûté environ 7 millions comme l'année précédente. Par contre le bénéfice augmente magnifiquement et

la caisse place près de 14 millions. C'est-à-dire qu'elle reçoit le triple de ce qu'elle dépense.

Ceci rappelé, j'aimerais poser quelques questions.

Comment se fait-il qu'on attende quinze mois pour publier ce résultat ?

Pourquoi l'« Educateur » n'en a-t-il rien dit ?

Tenait-on peut-être à ce que peu de gens en prennent connaissance et surtout pas les intéressés, si possible ?

A-t-on publié les résultats de 1957, sinon quand le fera-t-on ?

(Autrefois on établissait un rapport de gestion pour l'année terminée, qu'on publiait dès le printemps.)

Pourquoi après des bénéfices si fabuleux (contraires à tout ce que les « experts » prévoyaient) n'améliore-t-on pas les retraites ?

Pourquoi, au contraire, extorque-t-on des suppléments de primes aux plus de 55 ans ?

Une commission extra-parlementaire est chargée, depuis longtemps, paraît-il, de préparer une révision de la loi ; que devient-elle ?

Serait-ce qu'on traîne les choses en longueur pour que la dèche oblige les retraités à faire remplacement sur remplacement ?

A. Cherix.

Maîtresses enfantines lausannoises

Nous nous réunirons le jeudi 9 octobre, à 16 h. 30 au Salon rose, restaurant du Théâtre... pour boire une tasse de thé et prendre note de vos suggestions pour nos prochaines rencontres.

Que pensez-vous des rentrées en automne ?

N. Maire.

Université populaire de Lausanne

Les cours du semestre d'hiver 1958-59 débutent le 20 octobre et s'étalent sur 18 semaines. Le semestre d'été 1959 s'ouvrira le 13 avril (durée 12 semaines).

Renseignements généraux

— L'Université populaire de Lausanne (UPL) est destinée à favoriser et à répandre le goût de l'étude.

— Elle s'adresse à tous ceux qui désirent acquérir une culture générale ou étendre leurs connaissances professionnelles.

— Plusieurs cours sont doublés d'un séminaire pour permettre aux étudiants de prendre une part active à l'enseignement.

— Les cours sont donnés, pour la plupart, par des professeurs de l'Université et de l'enseignement secondaire.

— L'UPL est ouverte à chacun. Aucun titre n'est exigé.

— Elle délivre une attestation à ceux qui réussissent aux examens. Ceux-ci sont facultatifs.

Tableau des cours de l'hiver 1958-59

Lausanne : Histoire de la musique - Connaissance de la musique moderne - Cinéma et culture : films culturels - Connaissance du cinéma (projections commentées) - Littérature française : théâtre de Claudel, André Gide - Littérature grecque : le déclin de la civilisation grecque - Littérature russe : origine et époque ancienne - Histoire des civilisations : l'Europe aux XIXe et XXe siècles - Géographie : canaux interocéaniques et chemins de fer transcontinentaux - Histoire de la philosophie : la philosophie grecque jus-

qu'à Aristote - Droit administratif : notions fondamentales et générales - Droit des obligations : la vente - Principes d'économie politique : les entreprises - Mathématiques générales : cours élémentaire - mathématiques appliquées à la mécanique et à d'autres chapitres de la physique - Physique (cours supérieur) : optique physique - Chimie générale et minérale - Electronique - Biologie végétale - Biologie : le monde prodigieux des insectes.

Vevey : Histoire de la musique - Hygiène mentale infantile.

Montreux : Connaissance de la peinture : de Courbet au tachisme - Introduction à la sociologie.

Yverdon : Art de s'exprimer - Histoire de la philosophie : le moyen âge - Astronomie générale - Mycologie.

La Côte : Connaissance du cinéma (projections commentées) - Initiation à l'art contemporain - Histoire de la philosophie - Pathologie végétale.

Payerne : Littérature romande - Histoire de la philosophie.

Moudon : Droit civil.

Finances de cours

1 franc pour frais d'inscription semestrielle ; 5 fr. par cours semestriel d'une heure hebdomadaire ; 9 fr. par cours semestriel de deux heures hebdomadaires.

Ces deux derniers chiffres sont réduits respectivement à 4 et 7 francs pour les membres individuels de l'Association pour l'UPL.

Inscriptions et renseignements

Lausanne : Secrétariat, rue Pichard 12 (2e étage), tél. 22 43 48. CCP II 106 06. Le secrétariat est ouvert, du 24 septembre au 24 octobre 1958 : de 14 h. à 19 h. (le samedi de 10 à 12 h.) ; dès le 27 octobre 1958 : de 15 à 19 h. (sauf le samedi).

Vevey : Association des intérêts de Vevey et environs, place de la Gare : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

Montreux : Office du tourisme de Montreux, Grand-Rue 8 : de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. 30.

Yverdon : Bureau de renseignements, M. Marcel Chappuis, rue du Lac 1, pendant l'ouverture du magasin ;

M. François Meystre, secrétaire, rue R.-de-Guimps No 28, Yverdon, tél. (024) 2 38 78.

Nyon : Librairie-papeterie H. Chapallaz, rue de la Gare 1.

Payerne : M. André Vuilleumier, libraire.

Moudon : Pharmacie moudonnoise, et par correspondance au Secrétariat UPL, section de la Broye, case postale, Moudon.

La SPV est membre collectif de l'UPL. Elle vous engage vivement à en devenir membres individuels ; vous bénéficierez alors de réductions appréciables :

- sur le prix d'entrée aux manifestations organisées par l'UPL ;
- sur les prix des cours ;
- sur les prix d'entrée à certaines manifestations organisées par l'ADIL ;
- sur le prix de la carte de membre de « Pour l'Art ».

P. B.

GENÈVE

L'UIG est-elle encore en vacances ?

A lire les nombreux articles parus depuis la rentrée, on pourrait le croire !

Et pourtant il n'en est rien. Les trois comités de section et le comité mixte ont déjà siégé, et sans attendre, puisque le samedi précédant la rentrée déjà, les membres du comité des messieurs trouvaient dans leur boîte aux lettres une convocation pour le mercredi suivant.

Les lignes qui suivent vous prouveront que dans tous les domaines le travail a repris.

UIG et Syndicat de l'Enseignement

C'est le grand problème de l'heure, ou plus exactement ce problème arrive cet automne à un point particulièrement critique. D'ici la fin de l'année nous saurons si le corps enseignant primaire et enfantin continuera à disperser ses efforts dans deux associations concurrentes ou si, renonçant à de vieilles querelles et à d'étroits préjugés, nous allons enfin vivre une période nouvelle, où règnent la confiance et la camaraderie que nous prêchons à nos élèves.

La dernière volée de stagiaires a pris en bloc une décision qui peut être critiquée, mais qui a le mérite cependant de rendre la question encore plus brûlante et de hâter peut-être un dénouement favorable : aucun membre de cette volée n'adhérera à une association quelconque avant le 31 décembre 1958, date à laquelle la question sera réexaminée.

Nos nouveaux collègues se sentent très gênés devant le choix entre deux associations, et ils ne sont pas les seuls. Beaucoup souhaitent revoir l'unité du corps enseignant primaire et enfantin genevois.

Le comité mixte de l'UIG unanime le désire. C'est lui qui a pris l'initiative des pourparlers.

Ce n'est pas le lieu ni le moment d'en retracer l'histoire. Disons simplement qu'ils ont été engagés en novembre 1956, et qu'après une longue période de silence le comité du SE nous demande des propositions écrites et détaillées.

Il est bien entendu que tout le problème passera en assemblée générale en temps opportun.

Nous pensons qu'à l'heure actuelle, la réunification est tout à fait possible, si de part et d'autre on la désire sincèrement.

Nouvelles visites, nouveaux contacts

La thèse No 5 du rapport Rebetez au Congrès de juin (cela semble vieux, ne trouvez-vous pas ?) a été finalement votée sous la forme suivante :

« Pour assurer la relève, une orientation du corps enseignant, des parents et des élèves, est nécessaire. Cette orientation, permanente, tirera profit de tous les moyens techniques modernes. »

Lorsqu'au printemps dernier, grâce à l'intelligente initiative de notre ami Pierrehumbert, l'UIG a commencé ses visites d'entreprises, elle faisait figure de pionnier. On constate, et l'avenir le montrera mieux encore, que nous étions sur la bonne voie.

Je ne rappellerai pas tout le succès de cette première série de visites. Mais j'ai le plaisir d'annoncer que l'UIG poursuit son effort. Cet automne auront lieu **deux visites d'entreprises, et deux entretiens avec des chefs syndicalistes**. La première de ces visites revêtira une importance particulière, car elle sera très probablement liée à notre **sortie d'automne avec**

repas en commun. Elle aura lieu dans la seconde quinzaine d'octobre, à une date qui vous sera précisée dès que possible.

Il sera intéressant, après avoir entendu l'avis « patronal », de connaître l'opinion des représentants ouvriers. Du choc des idées jaillit la lumière, dit-on ; or il est certain qu'à trois, bien des points sombres seront éclairés, pour le plus grand profit des enfants, car c'est pour eux en dernier ressort que nous le faisons, ne l'oublions pas !

Soirée d'Escalade

Elle a été fixée au **mercredi 3 décembre**. Toutes celles et tous ceux qui désirent collaborer à l'organisation de cette manifestation seront les bienvenus. Qu'ils s'annoncent !

Centre d'information

La thèse No 5 du rapport Rebetez ne sera pas la seule à ne pas rester lettre morte à Genève. Voici la thèse No 6 :

« Cette orientation sera facilitée par la création d'un Centre national d'information et de documentation pédagogiques et économiques. »

En attendant le centre national, l'UIG crée le sien. C'est notre collègue **David Girard**, l'un des responsables, qui vous en parle :

Vendredi dernier s'est réunie une importante Commission pédagogique, celle du Centre l'Information.

En présence des présidents et de membres des trois sections de l'UIG, cette commission a tenu une première séance destinée à définir ses buts et ses activités.

Le Centre d'Information est le complément nécessaire à l'important travail qu'entreprennent actuellement les membres de notre Union. Groupés en diverses Commissions pédagogiques, ils élaborent des exercices, recueillent de la documentation, réunissent les matériaux qui enrichiront notre enseignement.

Mais il est nécessaire de tenir au courant de ces différents travaux l'ensemble du corps enseignant, afin que chacun sache ce qui se fait et puisse profiter du résultat de ces recherches.

L'essentiel de la tâche du Centre d'Information est dès lors défini : procurer au corps enseignant les moyens de publier et de connaître les travaux qui sont élaborés soit par des groupes (commissions pédagogiques, p. ex.), soit par des particuliers (travaux de fin d'études). Le Centre dispose déjà des fonds nécessaires à l'achat d'une machine à multocopier et va l'acquérir dès qu'un local sera mis à sa disposition.

Le Centre d'Information aura d'autres activités, tout aussi utiles :

- grouper dans le même local une documentation abondante sur tous les sujets qui touchent de près à l'enseignement. Nos membres se sont mis en contact avec les éditeurs et les libraires, avec les organisations nationales et internationales, avec les musées et pourront bientôt rendre compte de cette première activité.
- dans le même esprit, et grâce à cette documentation, le Centre se propose de guider ceux de nos collègues qui entreprennent des recherches personnelles.

(Suite en page 539)

— enfin, un bulletin d'information paraîtra régulièrement. Il contiendra des renseignements bibliographiques et des indications sur les travaux en cours, soit au Centre, soit au sein des Commissions pédagogiques de l'UIG.

Le Centre d'Information ne pense pas entrer en rivalité avec d'autres organisations similaires, tant fédérales que cantonales. Au contraire, il souhaite qu'un sain état d'esprit de collaboration pourra se créer entre ces diverses organisations, chacune ayant un point de vue différent du problème, et surtout des besoins qui leur permettent de diriger leurs activités dans des domaines voisins.

Les membres de l'UIG vont être appelés sous peu à collaborer avec le Centre. En effet, ils recevront un questionnaire destiné à faciliter nos premières recherches et à nous indiquer un ordre d'urgence pour nos activités.

Concours d'admission aux études pédagogiques

Voici, extraits du tableau donné par le DIP, quelques chiffres à ce sujet.

Notons d'emblée que les échecs pour la musique ont encore diminué par rapport à l'an dernier, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour le français. D'autre

part, le nombre des échecs aux examens d'aptitudes des messieurs reste considérable.

Examens de connaissances

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, cl. ord.	23 (21)	7 (8)	16 (13)
Messieurs, cl. spéc.	1 (1)	0 (0)	1 (1)
Dames, cl. ord.	14 (34)	4 (6)	10 (28)
Dames, cl. spéc.	6 (5)	1 (2)	5 (3)
Dames, cl. enfantines	10 (23)	3 (4)	7 (19)

Détail des échecs : français 14 (15), musique 4 (6), dessin 0 (1), gymnastique 1 (2).

Examens d'aptitudes

	Inscriptions	Echecs	Réussites
Messieurs, cl. ord.	20 (15)	10 (8)	10 (7)
Messieurs, cl. spéc.	1 (3)	0 (1)	1 (2)
Dames, cl. ord.	15 (31)	3 (9)	12 (22)
Dames, cl. spéc.	5 (5)	1 (2)	4 (3)
Dames, cl. enfantines	14 (23)	? (?)	? (?)

Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 1957.

Le nombre des inscriptions est le nombre définitif, désistements compris.

J. E.

NEUCHÂTEL

Adhésion

Mme Pierrette-Mady Roulet, institutrice à La Chaux-de-Fonds, vient d'être admise dans la SPN-VPOD. Nous l'y saluons cordialement.

Université populaire

L'UPN existe depuis trois ans. Elle a prouvé par l'intérêt et le nombre des auditeurs qu'elle répondait à un réel besoin. Son activité s'étendra cet hiver à un nouveau district : le Val-de-Travers. Nous nous faisons, en tant que membre collectif de l'UPN, un devoir de recommander très vivement ses cours dont la diversité et la qualité sont à même de satisfaire tous les désirs. 15 cours seront faits à Neuchâtel, 1 à St-Aubin, 9 à La Chaux-de-Fonds, 5 au Locle et 4 au Val-de-Travers.

Il est bon de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études supérieures pour les suivre avec profit. La psychologie donnera de précieux enseignements et conseils à tous ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. La biologie initiera à quelques-uns des grands mystères de la vie des végétaux supérieurs. Les mathématiques, la physique, l'électricité éclaireront utilement chercheurs et bricoleurs.

Dans le cadre des cours de musique, une démonstration des instruments et de leurs possibilités d'expression ne manquera pas d'attirer les mélomanes.

Etc., etc.

A Neuchâtel

Allemand : M. Alexandre Reichel, gymnase, salle 10, dès lundi 20 octobre, à 20 heures.

Anglais : M. John Mc Hale, Université, salle C 45. Dès mercredi 22 octobre, à 20 heures.

Art de s'exprimer : M. Jean Kiehl, gymnase, salle 27, dès mardi 14 octobre, à 20 heures.

Biologie : M. Georges Dubois, gymnase, salle 27, dès mardi 20 octobre, à 20 heures.

Droit des obligations : M. Bertrand Houriet, Université, salle C 49, dès lundi 13 octobre, à 20 heures.

Etudes religieuses : M. Jean-Louis Leuba, Université, salle D 63, dès mercredi 15 octobre, à 20 h. 15.

Géographie du Jura neuchâtelois : MM. Grandjean, Portmann, Schuler, Burger, Richard, Loew, Juvet, Ischer, Collège des Terreaux Sud, salle des projections, dès vendredi 17 octobre, à 20 heures.

Histoire contemporaine : M. Eddy Bauer, Collège des Terreaux Sud, salle des projections.

Littérature : M. Charly Guyot, Université, salle C 47, dès mercredi 14 janvier, à 20 heures.

Mathématiques : M. Paul Burtat, gymnase, salle 10, dès mardi 14 octobre, à 20 heures.

Philosophie : M. J.-L. Ferrier, Collège des Terreaux Sud, salle 16, dès mardi 21 octobre, à 20 heures.

Physique : M. André Mayor, gymnase, salle 35, dès lundi 13 octobre, à 20 heures.

Poésie contemporaine : M. Marc Eigeldinger, Université, salle C 47, dès mercredi 22 octobre, à 20 h.

Psychologie : MM. Henri Rieben, Célestin Freinet, Jean Sarkissof, Jean Beguelin, Henri Parel, Gaston Deluz, Mme Renée Lebel, aula de l'Université, dès lundi 27 octobre, à 20 h. 15.

Technique du théâtre : M. Jean Kiehl, Université, salle C 50, dès lundi 27 octobre, à 20 heures.

A Saint-Aubin

L'art au pays de Neuchâtel : MM. Jean Courvoisier, Charly Guyot, Maurice Jeanneret, Collège primaire, dès lundi 12 janvier, à 20 h. 30.

Au Val-de-Travers

Biologie : M. Henri Robert, gymnase de Fleurier, salle 9, dès lundi 13 octobre, à 20 heures.

Musique : M. Zygmunt Estreicher, gymnase de Fleurier, salle 9, dès vendredi 9 janvier, à 20 heures.

Littérature : M. Bernard Liengme, Vieux-Collège, grande salle, à Couvet, dès mardi 21 octobre, à 20 h.

Mathématiques : M. J.-J. Gauchat, Ecole de mécanique, Couvet, dès jeudi 16 octobre, à 20 heures.

A La Chaux-de-Fonds

Histoire de l'art : M. Maurice Billeter, gymnase, salle Stebler, dès mercredi 14 janvier, à 19 h. 15.

Art de s'exprimer : M. Bernard Pellaton, gymnase, salle 16, dès lundi 27 octobre, à 19 h. 45.

Biologie : M. Georges Dubois, gymnase, salle Stebler, dès lundi 27 octobre, à 20 h. 05.

Histoire : M. Marcel Berberat, gymnase, salle Stebler, dès mercredi 29 octobre, à 20 h. 15.

Littérature : M. Jean-Louis Bellenot, gymnase, salle 16, dès mardi 13 janvier, à 19 heures.

Mathématiques : M. Eric Emery, Technicum neuchâtelois, salle 74, dès lundi 20 octobre, à 19 h. 45.

Musique : M. Robert Faller, Conservatoire, petite salle, dès mardi 6 janvier, à 19 heures.

Philosophie : M. Maxime Chastaing, Technicum neuchâtelois, salle 75, dès lundi 3 novembre, à 20 heures.

Psychologie pratique : M. Rolf Lévy, Ecole de commerce, aula, dès mardi 28 octobre, à 20 heures.

Physique : M. Jean-Pierre Ketterer, gymnase, salle Stebler, dès mardi 28 octobre, à 20 heures.

Au Locle

Histoire de l'art : M. Paul Seylaz, Technicum neuchâtelois, salle 355, dès mercredi 7 janvier, à 19 h. 15.

Littérature : M. Charly Guyot, Ecole de commerce, salle 5, dès mercredi 22 octobre, à 19 h. 15.

Musique : M. Zygmunt Estreicher, Ecole de musique, Hôtel des Postes, dès mardi 21 octobre, à 19 h. 10.

Mathématiques : M. Henri Robert, Technicum neuchâtelois, salle 472, dès lundi 20 octobre, à 19 h. 15.

Electricité : M. Roland Mayor, Technicum neuchâtelois, salle 243, dès jeudi 13 novembre, à 19 h. 30.

Renseignements plus détaillés et inscriptions :

Neuchâtel : Poste : UPN, case 42, Peseux.

La Chaux-de-Fonds : Poste : UPN, case 5, La Chaux-de-Fonds, ou à la Cité du Livre, le samedi de 14 à 17 heures.

Le Locle : Poste : UPN, case 5, La Chaux-de-Fonds, ou à la Cité du Livre.

Val-de-Travers : M. J.-J. Gauchat, Petit Clos 9, Fleurier.

Cours de technique vocale pour la direction de maîtrises d'enfants

Je ne sais à la suite de quelles circonstances l'avis ci-dessous s'est égaré dans la chronique vaudoise. Les lecteurs attentifs auront rectifié d'eux-mêmes ; quant aux autres...

Mes excuses à tous.

G. W.

Nous rendons attentifs nos collègues à l'annonce parue en 2e page de la couverture du numéro de l'Educateur (20 septembre 1958) et dans la Coopération (No 38) concernant ce cours qui sera donné par M. G. Gorgerat, compositeur, les 11 et 12 octobre prochains, au Centre corporatif de Chexbres. Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat du séminaire coopératif romand, 32, rue des Planches, Prilly-sur-Lausanne.

Etant donné le grand intérêt pédagogique de ce cours, le comité central a décidé d'accorder le remboursement des frais de déplacement à tous les membres de nos associations qui y participeront. Il leur suffira de s'annoncer au caissier, M. Georges Treuthardt, instituteur, les Hauts-Geneveys.

W. G.

Assemblée féminine

Le mercredi 24 septembre, dans la grande salle des syndicats à Neuchâtel, était réuni le personnel enseignant et administratif féminin du canton représenté par 87 membres.

Répondant à l'invitation qui lui avait été faite, M. Roger Hugli, président de la SPN-VPOD, assistait à la séance ainsi que M. Robert Deppen en qualité de technicien. Mlle Raymonde Schweizer, directrice des travaux féminins à La Chaux-de-Fonds et initiatrice de cette convocation, est nommée à l'unanimité présidente de l'assemblée.

A l'ordre du jour figure essentiellement la situation de la femme dans l'économie nationale et en particulier dans l'enseignant neuchâtelois.

M. Deppen introduit le sujet par un exposé précis et très bien documenté, mettant en évidence le salaire féminin dans les différentes industries, salaire toujours inférieur à celui de l'homme, même pour un travail égal. Puis il donne lecture des différents traitements pour le personnel enseignant masculin et féminin et de la loi concernant la démission de l'institutrice qui se marie, le mariage étant considéré comme un motif valable de rupture de contrat.

La discussion générale est ouverte, et après de nombreuses et intéressantes interventions, l'assemblée se prononce, dans un sentiment de justice pour son travail, par un double vote en faveur de l'égalité du salaire horaire et pour le droit de l'institutrice qui se marie à continuer son enseignement.

Elle vote ensuite la résolution suivante qui sera transmise pour étude aux différentes organisations professionnelles, dans l'espoir que sa cause avancera bientôt.

Cette séance, présidée avec maîtrise, se déroula dans une excellente atmosphère de sympathie et de compréhension mutuelle. Que les organisatrices en soient remerciées.

Résolution

Réuni à Neuchâtel le mercredi 24 septembre 1958, sous la présidence de Mlle Raymonde Schweizer, directrice, le personnel enseignant et administratif féminin du canton de Neuchâtel a voté à l'unanimité la résolution suivante :

1. Sur le plan national, dans de trop larges milieux encore, les droits de la femme suisse sont battus en brèche ou sont l'objet de préjugés périmés.
2. Le personnel enseignant et administratif féminin,
 - a) prend acte avec satisfaction que les organisations syndicales tendent de tous leurs efforts à donner à la femme, sans réserve aucune, la place qui lui revient ;
 - b) rappelle qu'il est indispensable d'établir, sans distinction de sexe, l'égalité des droits, surtout en matière de rémunération ;
 - c) Manifeste sa volonté de tout mettre en œuvre pour l'obtention d'améliorations de tout ordre en faveur de la femme occupée, tant dans la fonction publique que dans l'économie privée.

En conséquence, le personnel enseignant et administratif féminin prie instamment les comités des organisations professionnelles respectives de faire activer auprès des autorités compétentes la réalisation des postulats en suspens ou à venir tendant à plus de justice, plus particulièrement l'égalité du salaire horaire, le statut des auxiliaires, l'application des articles 29 et 31 de la loi concernant les traitements et 67 de la loi sur la caisse de pensions de l'Etat.

Il se déclare prêt à collaborer étroitement à cette action.

JURA BERNOIS

A l'Ecole normale des instituteurs - Porrentruy

Depuis longtemps, les élèves de l'Ecole normale de Kussnacht (Zurich) manifestaient le désir de prendre contact avec notre Ecole.

Cette rencontre a eu lieu récemment. 21 jeunes filles et 18 jeunes gens de la classe 3b du séminaire zurichois ont été en effet, pour quelques heures, les hôtes de notre communauté normalienne. Nos camarades alémaniques, accompagnés par l'un de leurs maîtres, M. le professeur Dr Gubler, ont été salués en termes chaleureux par Michel Gury, président en charge de la communauté, sous la conduite duquel ils visitèrent l'établissement.

Au cours d'un premier match amical de balle à la corbeille, les équipes se révélèrent de force égale, et la partie se termina par 8 buts à 8. Une seconde « sélection » entra alors en jeu et la partie, vigoureusement menée, fut une victoire pour notre équipe par 7 à 5. Après ce tournoi, une petite collation fut offerte à nos hôtes au cours de laquelle notre président exposa à ceux-ci l'organisation générale de notre Ecole, dont la vie est entrée dans une phase nouvelle depuis la création d'une véritable communauté.

Discussion, fraternisation, échanges d'idées... l'on ne s'entend plus, nous voilà bientôt tous en euphorie dans notre austère bâtiment, mué subitement en école mixte, phénomène rarissime dont il faut profiter...

A 18 heures, hélas ! nos hôtes nous quittent ; les demoiselles traversent une haie d'honneur puis endossent, comme leurs camarades, de pesants sacs de touristes : c'est la séparation, les « au revoir ». Nos hôtes nous quittent, enchantés à ce qu'ils affirment, des quelques heures passées au sein de notre communauté, et nous, heureux de ces moments consacrés à la plus franche camaraderie, et pénétrés de l'espoir que de tels contacts pourront se renouveler.

Le responsable de l'information : Michel Meyer.

Aux collègues des Franches-Montagnes et environs

Que pensez-vous d'une prise de contact avec un groupe d'éducateurs espérantistes ?

C'est ce que nous vous proposons pour le dimanche 19 octobre 1958, au village des Bois (Franches-Montagnes).

L'intéressante exposition « L'espéranto, progrès culturel », que nous monterons au collège des Bois vous permettra de vous faire une idée exacte de ce qui se fait dans les milieux scolaires grâce à la langue internationale : cours, échanges, correspondance inter-scolaire, matériel didactique de grande valeur culturelle, etc.

Programme de la journée :

10 h. 30 : Prise de contact avec des éducateurs espérantistes à l'Hôtel de la Couronne : 1. Coup d'œil sur le développement de l'espéranto, par Claude Gacond, instituteur à La Sagne ; 2. Le camp pédagogique international de Broc (21-31 juillet 1958), par Marcel Erbetta, instituteur à Bienne ; 3. Le congrès universel d'espéranto, Mayence (2-9 août 1958), par Max Abegg, étudiant ; 4. Le 4e cours d'espéranto et géonisme, à Munchenwiler, près de Morat (10-17 août

1958), par William Perrenoud, professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel ; 5. Visite commentée de l'exposition :

L'espéranto, progrès culturel

a. La correspondance interscolaire selon la technique « Grajnoj en Vento - Graines au vent », par Marcel Erbetta ; b. L'espéranto à l'école primaire. Présentation de manuels, d'un programme et d'une documentation pour le maître, par Claude Gacond ; c. Actualité culturelle et « Ora Metodo » (enseignement accéléré), par William Perrenoud ; d. L'espéranto enseigné par correspondance, par Max Abegg.

12 heures : Dîner à l'Hôtel de la Couronne. Menu : consommé, hors-d'œuvre variés, poulet, jardinière de légumes, fruits. Prix 5 francs service compris, sans les boissons.

14 heures : Par beau temps : course à pied au « Rocher de l'Aigle », point de vue sur le Doubs. — Par mauvais temps : programme varié avec projection de beaux clichés en couleurs sur la vie d'un village jurassien.

16 h. 30 : Clôture de la rencontre et de l'exposition, au collège.

Inscription. — Nous ne garantissons le dîner que pour ceux qui se seront inscrits jusqu'au 15 octobre, par carte postale, chez M. Michel Frésard, instituteur, Les Bois (JB), tél. (039) 8 13 51.

(Pour ceux qui arrivent avant 10 h. 30 : dès 9 h. 30 les éducateurs espérantistes ont une assemblée à l'Hôtel de la Couronne. Entrez sans crainte de déranger ; vous vous ferez de cette façon une bonne idée de la sonorité de l'espéranto !)

Pour le corps enseignant des Bois :

*Michel Frésard, instituteur,
Simone Chapatte, institutrice,
Louis Chapatte, instituteur retraité.*

DIVERS

Appel

aux pédagogues qui ont la possibilité d'utiliser un magnétophone dans leur enseignement

Le Centre international scolaire de correspondance sonore, fondé il y a quelque deux ans et dont le siège est à Neuchâtel, désire grouper en Suisse romande, pour répondre à de multiples demandes, tous les pédagogues qui ont la possibilité d'utiliser le magnétophone dans leur classe.

Nous serions donc reconnaissants à tous les maîtres et maîtresses, tant de l'enseignement primaire que de l'enseignement secondaire, qui possèdent, soit comme matériel scolaire, soit à titre privé, un appareil d'enregistrement électro-acoustique, ou encore ceux qui auraient la possibilité de disposer momentanément d'un tel appareil, de bien vouloir s'annoncer en donnant par lettre leurs nom et adresse, ainsi que l'indication de la classe ou de l'enseignement dont ils sont titulaires, au Centre international scolaire

de correspondance sonore, par M. Jean Jean Borel, professeur, avenue de la Gare 4, Neuchâtel.

Notre intention, en groupant ainsi les pédagogues de la Suisse romande détenteurs de magnétophones, est de pouvoir les renseigner régulièrement sur les expériences qui sont réalisées dans ce domaine sur le plan pédagogique, leur en faire connaître les résultats pratiques, leur fournir, le cas échéant, des correspondants en Suisse ou à l'étranger s'ils en manifestent le désir, les mettre en relation avec des groupements similaires existants ou en voie de formation dans d'autres pays ou dans d'autres régions linguistiques, de favoriser en un mot les moyens d'échange et les rapprochements fructueux pour la formation intellectuelle et sociale de leurs élèves.

Dès que nous serons en possession des noms et adresses des intéressés, nous leur ferons parvenir une documentation complète dans ce domaine et nous tâcherons d'entrevoir l'organisation d'une rencontre pour cet hiver, rencontre au cours de laquelle nous pourrions leur faire connaître et entendre nombre de réalisations acquises à ce jour, et discuter des possibilités diverses offertes par ce moyen nouveau qu'est le magnétophone.

Pour le CISCS :

Jean Borel.

BIBLIOGRAPHIE

Travaillons avec du raphia, par Annie Galst. Collection «Savoir faire». Editions Sélection J. Jacobs, Paris ; 48 pages, 17 X 17 sur papier couché.

La collection «Savoir faire» nous envoie ses trois premiers volumes, et ces brochures se présentent fort bien, de façon très moderne, avec de nombreuses illustrations, dessins au trait et photographies. Les trois brochures que j'ai sous les yeux ont un aspect tout à fait sympathique, et les explications me paraissent parfaitement claires, à tel point que, pour un peu, j'essayerais personnellement de vaincre ma maladresse naturelle, pour me lancer dans des constructions variées.

Je suis persuadé que le petit ouvrage consacré au travail du raphia rendra les plus grands services aux débutants et c'est d'autant plus utile que les travaux manuels sont en train de regagner dans nos écoles la place qu'ils avaient conquise il y a quelque soixante ans et qu'ils ont perdue depuis. C'est un guide progressif, judicieusement établi, aussi bien pour l'institutrice et l'instituteur que pour leurs élèves. Des gens plus expérimentés y trouveront des idées nouvelles, des premiers travaux (lien de serviette, boîte à fil), aux réalisations plus compliquées : chapeau tonkinois, pied de lampe et abat-jour, coupe à fruits, paniers de couleurs, etc.

Tressons avec du rotin, par Annie Galst. Collection «Savoir faire». Editions Sélection J. Jacobs, Paris.

Nous trouvons là toute la technique de tressage du rotin expliquée surtout par des photographies, et celles-ci sont toujours très claires. «Le travail du rotin, dit la préface, est une distraction agréable et peu coûteuse... N'importe qui peut apprendre à tresser le rotin. C'est un travail facile qui donne rapidement des résultats. C'est pourquoi les enfants aiment tant cette occupation.»

Après un rappel succinct du matériel nécessaire et de la technique qu'il faut acquérir dans les débuts, cette brochure présente 23 modèles de corbeilles, paniers, sac à tricot, berceau et voiture de poupée, carafe à vin, abat-jour et pied de lampe, cabas et cache-pot. Beaucoup de jolies choses qui donneraient aux parents des élèves l'idée de tâter aussi du brin de rotin. «Lorsqu'on a commencé à tresser le rotin, dit l'auteur, la matière vous tient, elle ne vous lâchera plus.» Souhaitons que cette brochure suscite de nombreuses vocations.

Des animaux naissent sous nos mains, par Jacqueline Janvier. Collection «Savoir faire». Editions Sélection, J. Jacobs, Paris.

Les animaux rembourrés, si amusants de par leurs formes, sont appréciés aussi bien comme jouets pour les tout petits que comme sujets décoratifs et objets utilitaires même.

Quel plaisir de pouvoir les réaliser soi-même d'après les données de ce livre qui réunit tout ce qu'il faut savoir pour se mettre avec succès à ce travail divertissant.

Une introduction explique en gravures et texte l'utilisation des patrons à l'échelle voulue et donne une multitude de renseignements pratiques pour faciliter le travail qui devient plutôt un jeu.

Suivent alors 18 animaux présentés en photographies, avec patrons, schémas et description pour leur réalisation, et on reste surpris tant par les différents procédés qu'on peut utiliser pour réaliser ces animaux (avec plus d'ingéniosité que de dépenses d'ailleurs) que par l'utilisation amusante qu'on peut parfois leur donner.

A vendre, à prix très avantageux, un excellent

projecteur cinématographique sonore

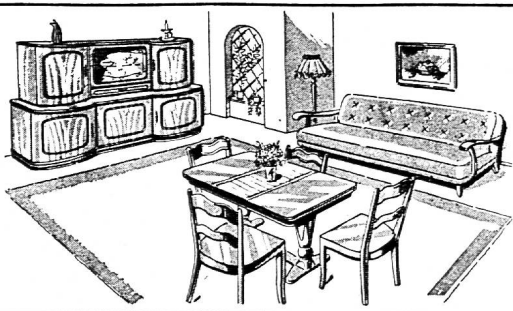
16 mm, à l'état de neuf. Garantie. S'adresser à M. Edgar SAUVAIN, instituteur, BIENNE, Route de Brugg 86.



MEUBLES
HEIDER
S.A. MAÎTRE ÉBÉNISTE
MAISON FONDÉE EN 1860
98 ANS D'EXPÉRIENCE
100% SUISSE
LAUSANNE

HEIDER VEND
chaque jour
DES MEUBLES
pour toujours

Choix immense
toujours bon et bon marché



Remplace les points par **é**

Dans la corbeille à ouvrage de maman, je trouve :

- un dé trou.
- un col us.
- un tablier déchir.
- un gant raccommod.
- un bas tricot.

Ecris les verbes au **passé composé**

Ex. : laver des bas, j'**ai lavé** des bas
repasser une robe, tu une robe
transformer un manteau, elle un manteau
raccommoder des chaussettes, elle des chaussettes
broder une nappe, vous une nappe
tricoter des gants, elles des gants.

Ecris les verbes entre parenthèses au **passé composé**.

Au cirque.

Je ... (aller) au cirque. Je ... (entrer) au moment où le spectacle commençait. J'... (admirer) des beaux tigres, j'... (regarder) les éléphants. J'ai vu des chevaux qui ... (danser) et ... (sauter). Les clowns m'... (amuser). Le lendemain, j'... (raconter) à mes camarades ce que j'avais vu.

la ou **l'a**

La fouine emportait un poulet.
Le fermier **l'a** tuée.
Le fermier **l'avait** tuée.

Complète les phrases suivantes, écris **l'a** quand tu peux le remplacer par **l'avait**

- ... fleur était fanée, il ... jetée
- ... pomme était mûre, il ... mangée
- ... chatte était tranquille, il ... caressée.

Dans les phrases suivantes, employez les verbes au **passé composé**.

Au Salève.

Nous ... (marcher), nous ... (grimper), nous ... (porter) notre sac de montagne. Nous ... (traverser) un bois, nous ... (ramasser) des framboises, nous ... (trouver) des fleurs. Nous ... (admirer) Genève et le lac.

Remplace les points par **é** ou **er**

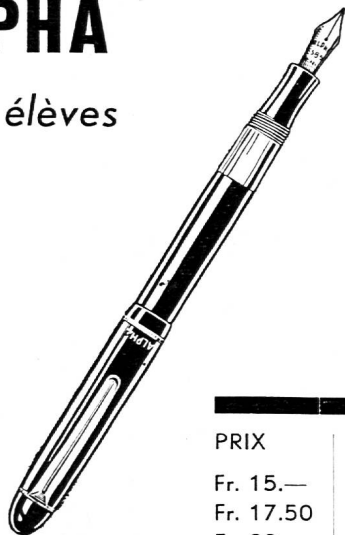
Un léger grattement m'a fait lev... la tête. J'ai regard... à travers les saules et j'ai aperçu mon martin-pêcheur qui a donn... de grands coups de bec comme s'il voulait creus... un trou. J'ai laiss... échapp... un « ah ! » de surprise. N'importe, je sais que Martin a trouv... Martine et que dans le nid, des petits ne vont pas tard... à venir.

A. Père Castor

Recommandez

le stylo ALPHA

à vos élèves



PRIX	POINTES
Fr. 15.—	121
Fr. 17.50	1 F
Fr. 20.—	101 EF
Fr. 25.—	101 F
	103 EF
	103

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation



Moitié-moitié
et vacherin
Croûtes-maison

CAFÉ DU JORAT

Place de l'Ours
Lausanne

Tél. 23 58 16
M. Rastello-Mouret

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11 Lausanne

Nationale Suisse

Berne

J.A.

Montreux 1